

PLATE-FORME INTER RÉGIONALE

D'ÉCHANGE ET DE COOPÉRATION POUR LE DÉVELOPPEMENT CULTUREL

LES FORMATIONS EN DANSE HIP HOP :

MISSION EXPLORATOIRE INTERREGIONALE EN VUE DE LA STRUCTURATION DE LA FORMATION DE FORMATEURS

Rapport de la mission confiée à **Valérie AIELLO**,
Chargée de mission danse à Musique et Danse en Limousin

Octobre 2006

Préambule

De nombreuses formations en Danses Urbaines ont émergé et se sont multipliées pendant ces dernières années sur le territoire national de façon à pallier le manque d'accompagnement des pratiques de danse HIP-HOP.

Devant la multiplication de ces actions, il semblait important de mettre en contact les différentes personnes ayant œuvré à la création de telles actions, afin de confronter leurs expériences, de réfléchir au travail réalisé, aux difficultés rencontrées, mais aussi à la dynamique que de telles formations ont généré et d'envisager leur prolongement dans une dynamique commune.

Dans cette optique, et considérant qu'aucune des équipes concernées ne disposait des moyens humains pour piloter une telle démarche, la plate-forme interrégionale, saisie par Musique et danse en Limousin a décidé de la réalisation d'une mission d'exploration de six mois en vue d'un prolongement interrégional des formations en danse Hip Hop, afin de déterminer les modalités d'un développement national cohérent des formations à destination des encadrants d'ateliers hip-hop.

Le présent rapport est le résultat de cette mission, qui a été confiée à Valérie AIELLO, chargée de mission danse à Musique et danse en Limousin.

Sommaire

	Page
1. Présentation de la mission	3
A. Objectifs	3
B. Méthodologie	3
1) Une adaptation nécessaire des objectifs de l'enquête	3
2) Contacts et investigations	3
C. Moyens mis en œuvre	3
D. Calendrier de la mission	3
2. Regard, grandes lignes et points importants du recensement des formations	4
• Les bases d'une formation	4
• Des partenariats essentiels	4
• Mais une fragilité récurrente	4
• Une certaine constance des intervenants	5
3. Regard, grandes lignes et points importants des rencontres et réunions	5
• Cadre général	5
• La journée du 19 juin au Centre Le Galion	6
• L'université d'été des 20 et 21 juin à l'INJEP	7
4. Conclusion : réflexions et préconisations	7
A. Une image et une réalité qui évoluent	7
B. Des chantiers à poursuivre	7
C. La nécessité d'une instance de concertation	8
5. Annexes :	
A. Liste des contacts	
B. Tableaux :	
• Recensement des actions menées sur la transmission des danses urbaines par ordre chronologique	
• Détails des formations recensées	
• Recensement des actions en cours en 2006 ou en projets	

1. Présentation de la mission

A - Objectifs

La présente mission visait :

- À favoriser les échanges entre les différentes structures et personnes ayant œuvré à la réalisation de telles actions de formation,
- À recenser les structures de formation et les principales caractéristiques des formations mises en place (objectifs, publics, durée, contenus, moyens, ...);
- À susciter l'analyse et l'évaluation comparée de ces actions afin de cerner les difficultés rencontrées, les dynamiques générées, les questions posées (diplômes, VAE, contenus de formation, emploi ...);
- À provoquer la réflexion afin d'explorer, en relation avec les institutions ou structures concernées (associations régionales, Plate- forme, DMDTS, J&S, ARF, CND, La Villette, ...), quelles pourraient être les éventuelles suites à apporter à ces actions, au niveau inter régional et national, et les méthodes pour y parvenir (commission, colloque ...) ?

B. Méthodologie

1 - Une adaptation nécessaire des objectifs de départ :

Le choix de départ était d'accompagner la phase de recensement d'une collecte des bilans de chaque formation de formateurs, mais la plupart des structures n'en avaient pas réalisé par écrit.

Ce manque de documents rendait difficile une analyse objective des situations. J'ai donc procédé à des entretiens individuels par téléphone qui ont été retranscrits.

Si ce procédé permet de constituer une base d'informations, cette collecte s'est avérée longue et fastidieuse compte tenu du temps qui m'était imparti pour la réalisation de cette mission et j'ai dû limiter les entretiens à certaines structures identifiées.

Le recensement s'est toutefois poursuivi jusqu'à la fin de cette mission malgré les problèmes rencontrés : formations très différentes les unes des autres, tant sur le plan de la durée, des objectifs, que sur celui des contenus ou du niveau des stagiaires et des exigences posées ; peu ou pas d'évaluation en fin de formation ni de suivi, de l'impact sur le territoire concerné et sur le devenir des stagiaires.

Le recensement distingue les formations qui existent en 2006 ou qui sont en projet de celles qui ont existé, en dégageant les raisons de l'arrêt de certaines.

2 - Contacts et investigations :

De nombreux contacts ont été pris (voir liste jointe non exhaustive) avec : les associations régionales et départementales de développement culturel, les formateurs de formateurs en danse hip-hop, les personnes travaillant sur les questions liées au hip-hop à la DMDTS (Anne Minot et Virginie Bedotti) et à l'INJEP (Chantal Dahan), des personnes et lieux ressources identifiés (Mic Guillaumes, Muriel Aubert directrice du centre de danse du Galion à Aulnay-sous-Bois), une partie des structures support des actions de formation de formateurs identifiés au fur et à mesure du recensement.

C - Moyens mis en œuvre :

Pour recenser ces formations, trois types de tableaux ont été établis :

- Le premier recense les actions de formation par ordre chronologique avec un numéro attribué à chacune d'entre elles, la date, le lieu et l'intitulé de la formation.

- Le deuxième tableau reprend en détail chacune des formations recensées et donne des informations complémentaires sur chacune d'elles : l'intitulé, les intervenants, les objectifs et contenus, la durée, le niveau du public concerné, l'organisme support, les partenariats et financements, les conditions tarifaires, les conditions de participation et le nombre de stagiaires.

On peut retrouver le détail des formations du premier tableau grâce à la numérotation en marge.

- Le troisième tableau recense les actions menées en 2006 ainsi que les projets.

D – Calendrier de la mission :

Début de la mission : 1^{er} décembre 2005

De décembre 2005 à juin 2006 :

- Recensement des actions de formation, élaboration des tableaux, collecte des informations, mise à jour, contacts avec les différentes structures et personnes (voir liste en annexe) et participation à différentes réunions et rencontres :

- Nombreux contacts avec Muriel Aubert (Le Galion), Mic Guillaumes et Stéphanie Nataf pour préparer la journée du 19 juin au Galion.

23 janvier 2006 : Réunion à l'INJEP autour de la question des formations de formateur et de la suite à donner aux universités d'été de 2003 et 2004 qui associaient des réflexions sur les enjeux du hip-hop aujourd'hui à des master classes, des ateliers et de la création.

10 mars 2006 : Rencontre avec Eric Mezzino de la Cie Ego à propos de son projet de formation de formateur en inter région.

20 mars 2006 : Rendez-vous téléphonique avec Chantal Dahan (responsable INJEP) pour transmettre toutes infos relatives à la réunion de ce jour (à laquelle je ne peux assister). Réunion qui définira très précisément le contenu des prochaines universités.

19 juin 2006 : Journée du Galion autour de la transmission en danse hip-hop.

20 et 21 juin 2006 : Université d'été de l'INJEP autour des rapports entre Hip Hop et institutions et questionnement sur les formations de formateur.

2 - Regard, grandes lignes et points importants du recensement des formations

Les bases d'une formation :

Certains thèmes récurrents paraissent incontournables pour une formation de formateurs :

- L'acquisition de connaissances anatomiques, analyse fonctionnelle du mouvement dansé ;
- Travail sur les fondamentaux des différentes techniques et le perfectionnement technique des danseurs ;
- Le travail sur le lien entre la musique et la danse ;
- L'histoire de la culture hip-hop ;
- L'acquisition d'outils pour la création chorégraphique ;
- Un travail sur l'échauffement du danseur hip-hop ;
- Les questions relatives au cadre législatif (constituer une association, ...)

Des partenariats essentiels :

Les structures support des formations recensées sont généralement : les associations régionales, les associations départementales, les MJC, les centres de danse (Centre National de la Danse, le Galion, ...) différentes associations, les DDJS ou DRDJS¹.

De nombreux partenariats ont permis la mise en place de telles formations avec : le ministère de la Jeunesse et des Sports en grande majorité via les DDJS ou DRDJS ou l'INJEP², les départements via les subventions des Conseils Généraux, les régions via les subventions des Conseils Régionaux, les DRAC³ (très rarement), les municipalités, l'Education nationale (1), la FFD⁴ via les comités régionaux (pour notamment la formation mise en place pour la rentrée d'octobre 2006 dans le 91), le Fonds Social Européen et quelques festivals. Dans deux cas, un partenariat avec des organismes de formation a été possible (CNFPT⁵, Uniformation).

Mais une fragilité récurrente :

La majorité des formations ont cessé pour plusieurs raisons :

- Par manque de moyens financiers : Les employeurs et organismes-support ou partenaires hésitent à financer plusieurs années de suite des formations non diplômantes dont les objectifs leur semblent parfois aléatoires, avec des cadres d'emploi mal définis et un impact sur le terrain mal évalué, ce qui est peut-être en train d'évoluer. Pour exemple, une convention tripartite employeurs/stagiaires/ADIAM ou ACT'ART devrait être signée pour la mise en place d'une formation dans le département de l'Essonne pour des personnes encadrant une pratique de danse hip-hop en Essonne ou Seine et Marne.
- Par manque de participants, à cela aussi plusieurs raisons :

¹ Direction régionale ou régionale et départementale jeunesse et sports

² Institut National de la Jeunesse et d'éducation populaire

³ Direction Régionale des Affaires Culturelles

⁴ Fédération Française de Danse

⁵ Centre National de la Fonction Publique Territoriale

- Les conditions tarifaires des formations varient dans de très grandes proportions selon les aides obtenues, le public visé, On peut raisonnablement se demander si les conditions tarifaires de certaines actions de formation ne sont pas de fait des critères de sélection ;
- Les conditions de participation varient également : formation ouverte à tous, accès sur audition ou avec une journée préalable d'évaluation, production d'un certificat médical, sous réserve de s'engager à suivre la totalité de la formation, priorité aux stagiaires ayant suivi les premiers modules dans les formations reconduites ou de perfectionnement ;
- Quant au nombre de stagiaires maximum admis en formation, il varie de 10 à 70 selon les types d'actions. De façon plus générale, les difficultés rencontrées et l'annulation de certaines formations peuvent s'expliquer par un manque de considération de la culture du mouvement hip-hop ; les danseurs issus de ce mouvement historiquement sont entraînés par leurs pairs, évoluent en vase clos, certains ont des difficultés à se plier aux contraintes horaires, à l'assiduité, au rapport à l'écrit, ...

L'idée d'entrer en formation est parfois épineuse, même si cela tend à évoluer vers une prise de conscience et une prise en compte des questions relatives à la transmission.

Une certaine constance des intervenants :

On notera que les intervenants en revanche varient peu. S'agit-il réellement des seules personnes aptes à transmettre sur le territoire ? En ce cas il devient effectivement urgent d'en former de nouvelles, leur emploi du temps étant saturé. Ou bien seraient-elles plutôt les seules effectivement qui cherchent à formaliser leurs pratiques, à se réunir pour réfléchir aux questions relatives à la transmission, à chercher une méthodologie ?

3 – Regards, grandes lignes et points importants des rencontres et réunions.

Cadre général :

Pour pallier le manque d'évaluation et d'indicateurs sur l'impact des formations sur le terrain, je me suis attachée :

- À initier, lors de chaque contact, une mise en réseau des structures ;
- À faciliter la circulation des informations, me permettant également de compléter les listes du recensement en cours ;
- À vérifier la volonté et la pertinence d'une rencontre entre les différents acteurs concernés. L'envie était réelle, mais les réserves formulées (choix d'un lieu de rencontre, de personnes à inviter, structures concernées) ont rapidement constitué un frein à une telle mise en œuvre. L'avancée d'une réflexion partagée, alors que, sur l'ensemble du territoire, nombre d'associations, de danseurs ou de personnes sont impliquées dans la mise en place de formations, interroge sur la suite à donner à de telles actions (réserves qui sont formulées dans les préconisations en fin de ce rapport).

De nombreuses réunions et journées de travail sont alors prévues pour prendre en compte toutes ces questions. Plutôt que d'en mettre une énième en place et compte tenu du temps qui m'était imparti, j'ai choisi de répondre aux sollicitations de deux organismes représentatifs de la diversité du monde des danses urbaines, tant par leur origine que par la différence de leur questionnement :

- Une réunion programmée le 19 juin 2006 par le *Centre de danse du Galion* à Aulnay-sous-Bois (ce centre est un lieu ressource important pour les danseurs hip-hop. Il leur permet depuis plusieurs années de suivre des modules de formation technique ou pédagogique). Cette réunion était initiée par Stéphanie Nataf, danseuse de la Cie CHOR&AM, Sébastien Lefrançois, chorégraphe interprète, Mic Guillaumes, danseur, personne ressource du Ministère de la Culture, ainsi que par Muriel Aubert, directrice du Galion.
- L'université d'été de l'INJEP prévue initialement les 19, 20 et 21 juin 2006 et qui a finalement eu lieu les 20 et 21 juin grâce à mon travail de médiation pour permettre aux personnes intéressées d'assister à la journée du Galion. Ces journées étaient axées sur le lien entre hip-hop et institutions avec un historique des rapports entre danses urbaines et politiques publiques : Quelles pistes de travail pouvait-on dégager en lien notamment avec les schémas départementaux et quels objectifs et contenus peut-on attendre d'une formation de formateurs.

La première réunion était plus orientée "culture" et la deuxième avait une entrée plus territoriale.

L'INJEP a montré une véritable envie de collaborer et d'associer les personnes engagées dans la transmission en hip-hop "sur le terrain". Il n'en a pas été de même pour le Galion.

Compte tenu des liens tissés avec Stéphanie Nataf (intervenante durant les 3 ans de formation de formateurs mise en place par Musique et Danse en Limousin) et alors qu'un travail en commun avec Muriel Aubert était engagé, la collaboration avec Mic Guillaume a rendu difficile ma participation à la construction de cette réunion. Mon action s'est limitée à la collecte de données, la diffusion de l'information et à la recherche d'un médiateur (médiateur finalement recruté par Mic Guillaume). Il n'a pas été non plus possible d'avancer sur le terrain d'un travail commun entre l'équipe de l'INJEP et celle du Galion.

En revanche, l'élaboration des journées de l'INJEP est le fruit d'un travail de réflexion commune entre différentes associations départementales, les représentants de l'INJEP et de la DMDTS, les conseillers en éducation populaire du Ministère de la jeunesse et des sports et moi-même. La présence d'un représentant de la Plate-forme interrégionale a été accueillie avec beaucoup d'intérêt et une réelle demande de collaboration afin de mutualiser les connaissances et les compétences.

Cet exemple de non-entente illustre malheureusement de façon éloquente une réelle scission dans le milieu hip-hop entre une partie très restreinte des danseurs, perçue comme décalée du mouvement et de sa base, et les acteurs de terrain qui ne se sentent absolument pas représentés par ces "élites" qui ne leur semblent pas non plus représentatives du milieu et des valeurs du mouvement. On se demande comment la transmission peut se faire dans ces conditions.

Il faut bien reconnaître que la problématique de la transmission des danses urbaines se révèle être "le fonds de commerce" de certaines personnes peu enclines à partager ce territoire et elles-mêmes très attachées à revendiquer une légitimité que les institutions culturelles leur témoignent ou leur témoigneront peut-être, mais que n'est pas prête à leur reconnaître les acteurs moins "starisés" du mouvement.

Ce qui pose encore une fois le problème de la légitimité des intervenants que l'on rencontre, et de la connaissance qu'on peut avoir réellement des porteurs du mouvement.

La journée du 19 juin 2006 au Centre Le Galion : la transmission en danse hip-hop

(Programme, liste des participants et compte-rendu de la journée disponibles sur demande).

La problématique de cette journée était centrée autour de la formation de formateurs : les enjeux, les difficultés, les financements, les objectifs et les contenus, avec un point d'ancrage sur la création d'un réseau composé de structures et d'acteurs impliqués dans la transmission.

Les danseurs présents étaient en majorité des interlocuteurs habituels du Ministère de la Culture. Ils utilisent un vocabulaire plus institutionnel, ont davantage l'habitude de travailler sur des concepts et participent pour la plupart aux groupes de travail sur les formations de formateurs organisées par Mic Guillaume. Leur niveau d'études est relativement élevé par rapport à l'ensemble des danseurs hip-hop : DE de jazz ou contemporain, analyste fonctionnel du mouvement dansé, études générales plus poussées, ... Muriel Aubert, directrice du centre, a posé comme préalable l'appartenance du mouvement hip-hop à la culture.

Après un tour de table de présentation des personnes présentes, les débats ont porté sur des questions d'ordre général concernant la transmission.

L'après-midi, j'ai participé à un groupe de travail chargé de définir des contenus de formation et il m'a paru difficile de travailler sur ces contenus, sans avoir au préalable défini des objectifs. Toutefois, les éléments du recensement que j'avais effectué ont aidé à dégager des pistes de travail, en ciblant notamment les contenus qui paraissent incontournables à une formation de formateurs.

Voici les points importants à retenir de cette journée :

- 1 - L'idée relativement précise de ce que devrait être un formateur : quelqu'un permettant à l'apprenant de développer son propre langage artistique par la connaissance d'où il vient, par la connaissance culturelle du mouvement et de ce qui l'entoure en développant ses compétences techniques et artistiques, tout en préservant son intégrité physique et psychologique.
- 2 - La connaissance relativement précise de ce que l'on devait trouver dans une formation de formateurs tant au niveau des contenus techniques, des connaissances artistiques, des connaissances anatomiques, physiologiques, historiques et législatives que de la capacité à motiver, à captiver, à donner du plaisir et l'aptitude à gérer un groupe, à construire et à élaborer un cours. Se pose alors la nécessité d'un minimum de codification des pas, des bases, des mouvements d'écoles, des différents courants (américains, français, ...)

3 - Le constat du peu d'enthousiasme à l'encontre d'un diplôme qui risquerait de sacrifier l'artiste : la majorité des personnes présentes préférant favoriser des processus de formation continue, une reconnaissance par l'expérience, d'autant que se pose, là encore, les questions de savoir qui seraient les maîtres à même de décerner un diplôme et sur quels critères seraient-ils eux-mêmes choisis.

Peu d'acteurs présents à cette réunion étaient au départ motivés par l'envie de poursuivre la réflexion en se rendant aux journées de l'INJEP. Nous avons donc tenté, Claire Guimbaud⁶ et moi, de faire comprendre l'intérêt d'une réelle rencontre entre ces deux "mondes" qui, s'ils se connaissent, ne se reconnaissent pas pour autant. Certains participants ont donc accepté l'idée d'être présent le lendemain.

L'université d'été de l'INJEP les 20 et 21 juin 2006 :

(Programme et liste des personnes présentes disponibles sur demande et publication d'un compte-rendu prévue par l'INJEP).

C'est dans ce cadre que je suis intervenue pour présenter la Plate-forme interrégionale et l'étude qui m'a été confiée avec :

- Un point de vue sur le recensement des formations de formateurs sur le territoire avec communication des tableaux de recensement (voir en annexes) à la demande des organisateurs et participants ;
- Un rapport assez succinct à partir des deux notes synthétisées transmises au conseil d'administration de la Plate-forme interrégionale expliquant :
 - La lecture que l'on pouvait faire du recensement des actions de formation et des apports et des difficultés rencontrés lors de ces formations ;
 - Les réflexions, préconisations et analyses qui feront l'objet de la fin de ce bilan. Elles étaient animées du désir de provoquer le débat chez les participants et ainsi leur réaction car il me semblait urgent d'amorcer un dialogue entre tenants d'un hip-hop "option culture" et tenants d'un hip-hop "option terrain" (voire Jeunesse et Sports) et les représentants des diverses institutions présentes. Aussi, ont-elles pu paraître un peu "abruptes". Mais elles ont finalement réussi ce pari (du moins sur le moment, il faudrait prendre du recul pour juger sur la durée). Les différents acteurs du mouvement (notamment Huyen Manotte, Stéphanie Nataf, Fox, Walid Boumahani, Didier Firmin, ...) conviennent tous de l'urgence d'une rencontre, d'un rassemblement du mouvement pour faire avancer la situation.

Je comprends que certains de mes questionnements aient inquiété Anne Minot de la DMDTS, je précise toutefois qu'ils n'étaient nullement polémiques, mais seulement posés pour mettre à plat une problématique bien connue, mais toujours sous entendue, et susciter le débat en vue de la rencontre des différentes parties.

4. Conclusions générales : réflexions et préconisations

A - Une image et une réalité qui évoluent :

Il serait assurément pertinent de ne plus seulement utiliser les formations des danseurs hip-hop comme un pis-aller d'une société soi-disant "malade de sa jeunesse" et d'arrêter de considérer ce mouvement comme un écho d'adolescents en crise, bon nombre de danseurs ayant dépassé la trentaine (lire à ce sujet l'excellent article de la revue *Danser* du mois de janvier 2005) ... Quant à l'idée que la danse hip-hop serait un simple phénomène de mode, force est de constater qu'il y a des modes qui durent et dont le caractère tend à s'universaliser.

Il est donc urgent de s'interroger sur le devenir des pratiques et par extension des encadrants en danse hip-hop. Le fait qu'il n'existe pas d'organisation représentative du mouvement en France ne facilite pas cette réflexion et pose de façon permanente la question de la légitimité des acteurs qui oeuvrent dans ce domaine. D'autant plus que la scission entre différents courants du hip-hop semble s'accroître. Les enjeux par rapport à la transmission croisent cette problématique.

B - Des chantiers à poursuivre :

Dans ce contexte, de nombreuses pistes de travail restent ouvertes et la Plate-forme interrégionale peut largement y prendre part en vue de :

⁶ Conseiller en Education Populaire et Jeunesse à la DRDJS du Limousin avec qui je travaille depuis longtemps sur les formations de formateurs et ceci dans la plus parfaite entente, ce qui semble relever de l'exception qui confirme la règle posée de scission entre culture et jeunesse et sports en matière de hip-hop

- **Favoriser la prise en compte du hip-hop dans les schémas départementaux des enseignements artistiques et les PRDF** : les disciplines artistiques émergentes comme le hip-hop ou les musiques actuelles, doivent s'inscrire en tant que disciplines dans les CEPI (Cycle d'Enseignement Professionnel Initial), dans la formation continue et dans les politiques territoriales d'actions culturelles, pour compenser le manque de structuration inhérente à ce mouvement, qui en fait peut-être sa vulnérabilité mais aussi et sûrement sa richesse.

- **Favoriser la réflexion sur la formation de formateurs et la démultiplication des compétences** : le recensement réalisé permet de disposer d'éléments de réflexion pour améliorer les dispositifs existants de formations de formateurs et peut apporter des réponses concrètes aux questions que se posent les porteurs de ces formations :

- Renouvellement à l'identique ou restructuration pour les rendre plus efficaces ou plus complètes
- Définition d'un socle commun permettant d'harmoniser les formations
- Structuration sur un territoire (en inter région, ...)
- Réflexion sur les coûts et les financements, etc ...

- **Tracer les contours d'un diplôme d'état spécifique** : Les différentes formations recensées permettent d'acquérir des compétences qu'il faudrait analyser davantage et prendre en compte dans cet objectif. En effet, un BEATEP ou un BP (Jeunesse et Sport) ne répondent pas à la spécificité du danseur et ferait fi de sa qualité d'interprète. De même, un diplôme d'état calqué sur ce qui existe pour la danse jazz, classique ou contemporaine laisserait sur la "touche" nombre de ceux n'ayant pas les pré requis pour accéder à une telle formation et priverait tout le mouvement de son authenticité, tout en transférant sur le hip-hop les problèmes que l'on connaît déjà pour les autres disciplines, notamment le risque de scission entre l'artistique et le pédagogique.

- **Travailler à la définition d'un référentiel de compétences et permettre ainsi d'inscrire les danseurs hip-hop dans un processus de VAE et dans la reconnaissance de leurs métiers** : le hip-hop fait appel à de nombreuses compétences et à des savoir-faire (esthétiques, physiologiques, physiques, ...) qui ne s'inscrivent dans aucun cadre, si ce n'est celui de la politique de la ville, avec des contrats précaires et aux contours inadaptés (animateurs, ...). Une réflexion sur l'harmonisation des parcours et une reconnaissance des formations et des formateurs par les structures d'enseignements artistiques et les collectivités permettrait de définir des cadres d'emplois qui donneraient aux danseurs des possibilités de parcours professionnels, voire de pérennisation de leur emploi.

- **Poursuivre la médiation dans cette négociation et cette réflexion** : Un espace de rencontre et de dialogue est possible pour constituer un véritable réseau national autour de ces questions et poursuivre les échanges et la concertation entre les différents réseaux (Galion, CND, INJEP, PFI, ...). Les liens tissés entre les différentes associations ou personnes sur le territoire commencent à porter leurs fruits. Cette mission y a contribué et a permis leur identification, leur reconnaissance. La Plate-forme interrégionale peut jouer un rôle de médiation dans ce domaine, ce que certains faits et témoignages au cours de cette mission confirment : intérêt et diffusion des formations recensées ; mon action pour l'aménagement des dates et mon incitation à ce que tout le monde participe aux deux réunions nationales ; nombreux témoignages de satisfaction lors des journées de l'INJEP...

C – La nécessité d'une instance de concertation

Il serait utile que tous les acteurs de cet art puissent se rencontrer et apporter leurs savoir-faire et leurs compétences, particulièrement les acteurs qui ont des approches "territoriales" et que l'on croise peu dans les réunions. Ils ont toute leur importance par la représentativité qu'ils ont sur le terrain et leur travail de sensibilisation. Par ailleurs, le travail de recherche de sens, de terminologie, de méthodologie que réalisent notamment les danseurs autour de Mic Guillaumes est essentiel et il doit aussi être pris en compte. La réalité des attentes est multiple. Il semble de plus en plus pertinent d'envisager la création d'une reconnaissance qui prendrait en compte la spécificité des intervenants et leurs différentes compétences dans le milieu de la jeunesse, des sports, des associations et de la culture. Un seul ministère n'y suffirait pas. La mise en place d'une commission nationale associant plusieurs ministères, les représentants des collectivités territoriales et l'ensemble des acteurs de terrain serait une solution envisageable, à l'instar de la commission nationale sur les musiques actuelles.